

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE1255

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 23

Après le mot « rendre », rédiger ainsi la deuxième phrase de l’alinéa 53 :

« sur les lieux pendant l’opération de visite ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.